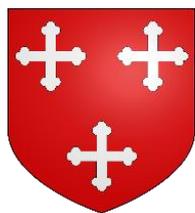


SAINT-MAURICE

Mon village



Unser Dorf

Lettre d'information

Numéro 02-20

Décembre 2020



Le mot du maire

Chers habitants, chères habitantes de Saint-Maurice,



J'espère que vous avez apprécié la lecture du premier numéro de notre nouvelle lettre d'information. En voici déjà une 2^{ème} édition, qui comporte notamment une enquête pour améliorer la sécurité routière dans notre village, à laquelle je vous invite vivement à participer. En cette fin d'année, toujours marquée par le contexte sanitaire de la Covid-19, faisons preuve de solidarité, en particulier à l'attention de nos aînés. Cette situation ne nous permet pas d'organiser le traditionnel repas de fin d'année pour réunir de façon festive les personnes de 70 ans et plus ; elles se verront offrir deux bons cadeaux valables à l'épicerie chez Jojo, La Marmite de Brigitte et la microbrasserie Guth.

« *L'espoir est le pilier du monde* » selon un proverbe africain : ensemble, cultivons l'espoir d'une année 2021 qui nous réunisse autour de joies simples, de moments heureux et de projets ambitieux.

Toute l'équipe du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année,
dans le respect des consignes sanitaires.



*Alles bestà
zum neje
Johr*

Jean Marc WITZ



Le Maire et l'équipe communale ... se présentent à leur tour

Maman de trois grands enfants, je suis secrétaire à la mairie de Saint-Maurice depuis le 1^{er} mars 1993. Le côté humain de ce métier me plaît beaucoup : être à l'écoute, rechercher l'information, participer à la vie communale. Rigoureuse, j'apprécie la polyvalence de cet emploi à travers les missions multiples de ce service public. Conjointement je suis employée au service financier de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé. Pendant mon temps libre, j'aime m'occuper de ma maison, mes fleurs et mon potager. Je prends plaisir à pratiquer diverses activités sportives, notamment le qi gong et le yoga ainsi que la marche nordique, la course à pied, le ski, la natation... Epicurienne et passionnée de randonnée et de photo, j'aime la nature, découvrir, partager et faire partager !



Christine SIFFER, Secrétaire de Mairie



Alsacienne d'adoption depuis 30 ans, c'est en 1998 que je suis arrivée dans la Vallée. C'est avec plaisir que j'occupe le poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) dans votre village. Mes fonctions sont variées. Je suis chargée des tâches matérielles et je seconde également l'enseignante dans la partie pédagogique et artistique. Certains d'entre vous ont aussi l'habitude de me côtoyer chez Ferme & Compagnie, où je travaille le samedi.

Véronique GOLDRINGER, ATSEM

Originaire de Neuve-Eglise, je suis tombée il y a 22 ans sous le charme d'une des plus vieilles maisons de Saint-Maurice à restaurer. Maman de 4 enfants, j'occupe le poste d'agent d'entretien depuis la rentrée 2014, auquel s'est ajouté le poste d'agent de cuisine lors de l'ouverture du périscolaire. Active dans plusieurs associations de la Vallée, je pratique également la course à pied et le cyclisme. J'aime « l'ancien », aussi, à mes heures perdues, je restaure des meubles anciens et je fréquente les brocantes afin d'étoffer mes collections.

**Tania RUHLMANN,
Agent d'entretien et de cuisine**



Ce mois-ci, je fête déjà mes 3 années d'activité pour les communes de Saint-Maurice et Triembach-au-Val. En tant qu'ouvrier communal, je m'occupe des espaces verts, des bâtiments publics, de la voirie et des tâches de maintenance courante. J'interviens 4 heures par semaine à Saint-Maurice. Nous nous sommes sûrement déjà croisés dans le village !

Frédéric KOHLER, Ouvrier communal

Oh, je viens d'avoir 60 ans et mon fils 25... Avec le temps qui passe, j'ai participé à l'international à la construction de routes, puis de pipelines. En 2022, je devrais pouvoir prétendre à une retraite. Depuis quelques mois, j'essaie de gérer au mieux notre village. La nature, les abeilles, la randonnée, le VTT, la pop des années 70/80 et le classique, les petits gâteaux à l'anis, le thé de Timimoun, les BD ... difficile de vous décrire tout ce que j'aime !

PS Merci Philippe pour cette citrouille, il ne manque que le soulier de vair...

Jean-Marc WITZ, Maire



La sécurité routière

Dans notre projet pour la commune, nous avons proposé d'améliorer la sécurité routière dans le village. Cette thématique est récurrente et a été soulignée à plusieurs reprises ces dernières semaines par des habitants. La Commission Urbanisme a entamé une réflexion sur une éventuelle réduction de vitesse. Nous vous proposons de contribuer à cette réflexion :

- Complétez le questionnaire joint et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie
- (ou) Envoyez votre avis par courrier électronique à la mairie : mairie-st-maurice@wanadoo.fr



Les travaux et aménagements

Pose de plusieurs équipements à l'école : l'évier a été rehaussé, pour rendre son utilisation plus ergonomique. Il a été équipé d'un meuble sur mesure, acheté auprès de la menuiserie Vonderscher et monté par deux représentants de l'équipe communale. Un meuble de tri pour le matériel scolaire a également été posé. La main courante de l'escalier extérieur a été restaurée.



Raccordement à la fibre optique de la mairie et de l'école : depuis début octobre, la mairie et l'école sont raccordées à la fibre optique. Ce raccordement a permis une renégociation des contrats d'abonnement et générera une économie annuelle de près de 800 euros.

Eclairage de l'église : le spot à l'entrée du cimetière éclairant la façade de l'église est endommagé. Pour éviter tout court-circuit, l'alimentation électrique a été temporairement coupée. Une visite de l'expert de l'assurance est prévue.

Entretien du cimetière : en août et novembre, une partie de l'équipe communale a effectué le désherbage des allées, ainsi que la mise en valeur des tombes de quatre habitants du village et du carré communal du soldat mort pour la France à Saint-Maurice lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Un peu d'histoire...

Lors d'un incendie dans le village, dans la nuit du 18 au 19 août 1914, quatre habitants de la commune sont tombés sous les balles des troupes bavaroises :

Wach Georges Léo 18 ans né le 21 avril 1896 à Saint-Maurice, célibataire, tisserand. Touché par plusieurs balles sous les yeux de ses parents alors qu'il tentait de sortir de sa maison en flammes (du côté du Rainweg maison Ehrarht quartier Thanvillé). Les parents, ainsi que les neuf autres enfants, ont été conduits à la gare de Thanvillé et incarcérés quinze jours à Strasbourg.

Deutschler Jacques 66 ans né le 18 mars 1848 à Saint-Maurice, veuf de Balbine Renckly († 20/05/1910), tisserand. Paniqué par l'incendie, il s'aventura dans la rue et tomba sous les balles d'un peloton de quatre soldats bavarois à l'emplacement du monument aux morts.

Urban Nicolas 65 ans né le 15 février 1849 à St-Maurice, cultivateur et marié à Sophie Siegrist. Il fut tué alors, qu'affolé, il voulait se sauver au-dessus de la maison Metz dans son champ à droite le long du Kapellenweg.

Dontenville Alphonse 57 ans né le 25 mai 1857 à Saint-Maurice, veuf de Madeleine Schurra († 13/09/1899), tisserand. Tué alors qu'il essayait d'atteindre son rucher situé dans son verger maison Girond (anciennement Dontenville) pour s'y réfugier en emportant de quoi passer la nuit. Une balle l'a atteint à l'abdomen. La famille l'a secouru à l'aube, mourant. Cruauté de la guerre, deux de ses fils mourront sous l'uniforme allemand : Auguste en Roumanie le 8 août 1917 et Aloïs dans la Somme le 21 mars 1918.

A côté de ces quatre villageois se trouve une autre tombe communale, celle du soldat **Courbe Léonard Jean** né le 28 août 1893 à Lyon, employé de soierie, soldat au 22^{ème} Régiment d'Infanterie. Il a été fait prisonnier et fusillé, ainsi que son compagnon d'arme **Martini Blanc** né le 11 octobre 1893 à Arles, journalier, dont les parents étaient originaires de Santa Maria près de Pise. D'après les témoignages, aucun villageois n'a assisté à l'exécution des deux soldats français. On retrouva les corps affreusement mutilés. Tous les deux ont été enterrés par le garde-champêtre Schurra dans le cimetière. La dépouille du soldat Martini a été récupérée par sa famille. La famille Courbe voulut qu'il reste ici à Saint-Maurice. *« Ces deux malheureux s'étaient cachés chez un boulanger de Dieffenbach. Dénoncés, ils furent arrêtés et fusillés par les Allemands, bien que prisonniers de guerre »* selon la déclaration officielle du maire de l'époque, Monsieur Ulrich.

AVANT



APRES



Nous serons heureux de pouvoir associer les habitants du village à de futures actions type entretien, désherbage, menus travaux sur le ban communal. Vous êtes volontaire ? Signalez-vous auprès de la Mairie et nous prendrons rapidement contact avec vous. Merci !

La responsabilité en cas de chute d'un arbre en forêt



Le saviez-vous ? Un promeneur blessé par la chute d'une branche peut se retourner contre le propriétaire de la parcelle dans laquelle l'accident s'est produit. L'article L.1384 du Code civil précise en effet que l'on est responsable des dommages que l'on cause à autrui de son propre fait, mais aussi par les choses que l'on a sous sa garde. **En tant que "gardien" de ses arbres, le possesseur d'une forêt est donc civilement responsable des dommages causés à des tiers, et ce même s'il n'a pas donné l'autorisation de pénétrer sur son domaine.** Pour parvenir à dégager sa responsabilité, le propriétaire doit prouver qu'une cause extérieure, un événement de force majeure, imprévisible et insurmontable est à l'origine de l'incident. S'il ne peut régulièrement faire le tour de sa forêt pour éliminer les arbres instables, **le propriétaire peut fermer l'accès à sa propriété ou souscrire une assurance en responsabilité civile (RC) spécifique**, en sachant que cette garantie le couvre également contre le risque de chutes de branches sur la route causant un accident de la circulation. *Attention, la responsabilité civile souscrite au titre de chef de famille ne couvre pas ces genres de risques !*

Les finances publiques

La Direction Régionale des Finances Publiques offre de nouveaux services aux habitants de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé. Jusqu'à récemment, seul le service de Sélestat était compétent pour répondre à vos questions sur l'impôt. **Un accueil fiscal est désormais organisé à l'ESPACE FRANCE SERVICE de La Poste à Villé : le mercredi après-midi, tous les 15 jours (semaines impaires), de 14 heures à 16 heures 30, sur rendez-vous exclusivement.** Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr ou auprès de cet Espace jusqu'au vendredi qui précède le mercredi de permanence. Avant le rendez-vous, vous recevrez un appel du service des finances publiques de Sélestat pour préciser votre demande, les pièces justificatives à apporter et confirmer si nécessaire le rendez-vous. Les produits locaux (exemples : factures d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères, hôpitaux publics) peuvent être payés par internet, prélèvement ou auprès de la Trésorerie de Villé. Par ailleurs, vous pouvez payer vos impôts, factures communales et hospitalières en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire quel que soit le montant auprès d'un buraliste affilié à la Française Des Jeux (dont Tabac-Cadeaux DOCHLER 3 Place du Général de Gaulle à Villé).

Le Conseil Municipal a voté en faveur d'une taxe de séjour pour toutes les natures d'hébergement à titre onéreux à partir du 1^{er} janvier 2021. Cette taxe servira à compenser partiellement la contribution que la commune verse déjà à l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat de la Vallée de Villé pour les actions de promotion touristique. *Retrouvez tous les détails dans les délibérations du Conseil Municipal du 24 septembre 2020, consultables sur le site internet de la mairie.*

La vie associative et scolaire

Le mot de l'association Sankt-Moritzer Kompells (Serge Arnold, Président)

L'association existe toujours et reprendra ses activités dès que les contraintes sanitaires seront levées et que la propagation du virus Covid-19 s'estompera. Créée en 2003, l'association a pour objet d'organiser des activités diverses, de favoriser les relations entre villageois par différentes sections d'activité et partage. Ces sections peuvent être culturelles, sportives, ludiques (jeux), de bricolage, création d'objets, ... et ont pour but de partager les passions entre villageois (apprentissage mutuel, transmission de savoir) lors de réunions. Parmi ses projets, conjointement avec le Conseil Municipal, elle envisage d'organiser une journée « *Osterputz* » courant avril 2021 afin de valoriser le ban communal : nettoyage des abords des chemins, routes, fossés et rivières autour et dans le village. Cette journée d'action commune et solidaire est ouverte à tous. Des informations plus détaillées seront communiquées en début d'année prochaine. Par ailleurs, **sous réserve d'une amélioration de la situation sanitaire et de la levée des restrictions associées, les Sankt-Moritzer Kompells vous convient à leur traditionnel vin chaud le 24 décembre 2020, de 15 heures à 18 heures.** Toute l'équipe sera ravie de vous y retrouver pour partager un bon moment. D'ici là, respectons les gestes barrière et prenez soin de vous !



L'association accueille tout nouveau membre motivé, jeune et moins jeune.

Contactez-la vite : association.sk@hotmail.fr

La semaine du goût à l'école

Cette année, l'école n'a pas pu organiser la semaine du goût comme par le passé en raison du protocole sanitaire en vigueur. Elle a donc demandé au président des arboriculteurs, Monsieur Naas, de venir parler des fruits d'automne. Il est venu avec Florian et a apporté de nombreux fruits qui poussent dans son verger. Les élèves ont pu les sentir, toucher, décrire et goûter aux jus de pomme et poire.



L'après-midi a été consacrée à des bricolages avec des feuilles et des marrons.



Les tops et flops



Déjà près de **4000 visites** du site internet de la commune !

Consultez-le régulièrement, vous y trouverez les dernières actualités.

A l'occasion des **journées de l'Architecture** en octobre, une famille saint-mauricienne a ouvert ses portes, rue de la Gare, pour présenter son environnement paysager.

Le **sapin de Noël** installé rue de la Fontaine a été généreusement offert à la commune par Madame Maria Paulet (sapin en 1^{ère} page).

Une habitante du village a posé une **pancarte** sur sa clôture rue de l'Eglise pour sensibiliser les propriétaires d'animaux à la propreté.



Un étiquetage est en place sur les poubelles du cimetière. Merci de le respecter pour permettre le **tri effectif des déchets**.

Le plastique n'est pas un déchet vert !



Les déjections canines restent un problème sur notre commune, en particulier devant la benne à verres, sur les trottoirs et les parties enherbées du village. Des sachets plastiques remplis de déjections ont même été retrouvés sur la voirie ! **La propreté de l'espace public est l'affaire de tous. Chers propriétaires d'animaux, faites ce geste simple de ramasser leurs déjections : pensez aux poussettes, aux personnes âgées qui risquent de chuter sur un trottoir, aux enfants qui jouent dans les espaces verts, aux joggeurs et promeneurs ... à nous tous !**



Les brèves

➤ **Rattrapage des collectes SMICTOM en fin d'année** : cette année, la possibilité pour les usagers d'avoir une collecte entre Noël et Nouvel An a été privilégiée. La collecte des bacs gris des deux vendredis fériés en décembre est reportée aux 24 et 31 décembre. La collecte des bacs jaunes en semaine 53 sera supprimée.

➤ **Calendrier des battues** : l'Association de Chasse de Triembach-au-Val vous informe que les prochaines battues sont prévues les

19 et 20 décembre 2020 / 9 et 10 janvier 2021 / 30 et 31 janvier 2020.



➤ **Vente de bois** : courant janvier 2021, une vente de bois par soumission est prévue. Les documents précisant les lots seront prochainement disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

- **Plan de Prévention du Risque d'inondation du Giessen (PPRi)** : le PPRi a pour objet de délimiter les zones exposées au risque d'inondation, fixer les interdictions et/ou autorisations de construire, imposer les mesures de protection des constructions existantes. Le PPRi du Giessen (qui couvre toute la Vallée, dont Saint-Maurice) est consultable par tous à la mairie.
- **Plan d'Urgence Répit pour les Aidants de personnes âgées, d'adulte et d'enfant en situation de handicap** : dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, la Conférence des Financeurs du Bas-Rhin a permis le financement à titre exceptionnel d'actions expérimentales et temporaires afin d'apporter une réponse aux séniors et aux aidants impactés par la crise. Vous trouverez plus d'information sur le site du Conseil départemental du Bas Rhin : <https://www.bas-rhin.fr/personnes-agees/aider-un-proche/>
- **Besoin d'information en matière de chauffage et d'isolation ?** Marie DUPONT à l'Espace Info Energie de Sélestat se tient à votre disposition :



ESPACE INFO ENERGIE
7 rue du Sel
67600 SELESTAT

TEL : 07 87 01 10 02

selestat@eie-grandest.fr

L'état civil

Mariage



GIROND Alexandre et DE LIMA ORRICO Maria Ines le 24 octobre 2020

Décès



SCHULTZ René Albert (né en 1932 à Sélestat) décédé le 6 septembre 2020 à Sainte-Marie-aux-Mines

FRITSCH Didier Marie Joseph Aloyse (né en 1958 à Sélestat) décédé le 8 octobre 2020 à Colmar

KUNTZ Marcelle Reine (née Darmon en 1923 à Nemours, Algérie) décédée le 29 novembre 2020 à Villé



Le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 décembre 2020 au 2 janvier 2021.

En cas d'urgence, merci de vous adresser à Monsieur le Maire ou l'un des adjoints.

Rédaction et conception : Commission Communication & Animation

Ne pas jeter sur la voie publique. Contact : Mairie de Saint-Maurice <http://saint-maurice67.fr>